



le Mazet

BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2022 / N°68



■ VIE MUNICIPALE

Conseils municipaux	04
École Albert Camus	08
Travaux à l'école	10
Cérémonie du 11 novembre 2022	11
Saison 2022 du camping de Surnette	12
Travaux à la résidence	12
Cantine scolaire	13
Élections au conseil municipal des enfants	13
Réception Travaux route de Fay	14
Du nouveau au secrétariat de mairie	15
Du cœur à l'ouvrage !	15
Centrale de Chenebou	16

■ INFOS DIVERSES

Illiwap est au Mazet Saint Voy	17
Remerciements	17
Nouvelles installations	18
Service National Universel	19

■ VIE CULTURELLE

Images de l'été	20
-----------------	----

■ INTERCOMMUNALITÉ

Viens t'amuser au Club Ados !	22
Présentation et mission d'Olivia Catus	22
Centre de loisirs	23
Epage Loire-Lignon	24
Médiathèque	25

■ VIE ASSOCIATIVE

Amis de Saint-Voy	26
Vélo-Club du Haut-Lignon	27
Scrabble	28
Chorale Voix-ci Voy-la	29
Crèche les Pitchounets	30
Eglise Protestante Unie du Mazet	31
Environnement et Patrimoine	32
Parents d'élèves	33
Les Amis du plateau	34
Club de Fitness	35
Les jeux du plateau	35

■ ZOOM SUR

Le Calibert	36
-------------	----

Directeur de publication : Alain DEBARD

Coordination de la rédaction : Pierre SUCHÈRE

N° ISSN : 0988-5765. Dépôt légal : décembre 2022.

Tirage : 800 exemplaires.

Crédit photos : Unsplash, Pixabay, Pierre Suchère, Alain Debard, École Albert Camus, La Commère 43, Club de scrabble, Christian Paulet, Crèche Les Pitchounets, Église Protestante Unie, Christian Grosclaude, Parents d'élèves, Corinne Lorca, Aquarelle : izia.illustration, Marina Canteau, Esat Amis du Plateau, Philippe Soubeyran, Solène Muller.

Conception, création et réalisation :
Agence studio N°3 - www.studioN3.fr

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Tél. 04 71 65 01 09 - Fax 04 71 65 07 38

mairie@mazet-st-voy.com - www.mazet-st-voy.com

Ouverture : mardi et jeudi 8h-12h/ 14h-18h.

Mercredi et vendredi 8h-12h. Samedi 8h-12h.

Illiwap est au Mazet-St Voy (voir encart à ce sujet dans ce bulletin)

OFFICE DE TOURISME

Tél. 04 71 65 07 32 - lemazet@ot-hautlignon.com

www.ot-hautlignon.com

- **Pompiers** : 18
- **Gendarmerie Nationale** : 17 (brigade de Tence)
- **SAMU services d'urgence** : 15
- **Centre antipoison** : 04 73 75 17 51 (Clermont-Ferrand)
- **N° européen** : 112
- **La Poste** : bureau ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis après-midi de 13h30 à 17h et les jeudis matin de 8h30 à 12h.
- **Bibliothèque municipale** (au dessus de la mairie) : 04 71 65 09 10
Ouverture : mercredi 14h > 18h. Jeudi 10h > 12h. Vendredi 15h > 18h. Samedi 10h > 12h. (Attention ouverture modifiée cause COVID)
- **Crèche Les Pitchounets** : rue des écoles 04 71 65 06 22
- **Ecole Albert Camus** : rue des écoles 04 71 65 00 68
- **Centre de loisirs intercommunal** : (en dessous du Calibert) 04 71 65 02 47
- **ADMR Le Chambon/Le Mazet** 04 71 56 37 24
- **Assistant social** 04 71 65 08 96 ou 04 71 07 40 60
- **Résidence de Personnes Agées Le Lizieux** 04 71 65 08 95
- **Taxis**
 - Taxi du Lizieux Sandrine NEBOIT 04 71 65 06 25 ou 06 14 50 77 24
 - Taxi Service Yohann RUEL 04 71 59 73 17
- **Déchetterie** : 04 71 65 93 02
- **Professionnels de santé**
 - Médecin 11 route de Tence : Dr. Guy RUEL 04 71 65 05 50
 - Dentiste 7 allée des jardins : Dr. Pierre PEYRARD 04 71 65 04 81
 - Pharmacie du Plateau 13 route de Tence
Dr. Pascal MERMET-BOUVIER 04 71 65 66 66
 - Marion FOURQUET psychomotricienne
12 route de Tence - 07 80 01 71 78
 - Justine BRUYÈRE et Quentin ESPEUT ostéopathes
12 route de Tence - 04 15 49 00 77
 - Mme Anne SAVROT infirmière (dans le cabinet médical)
11 route de Tence - 04 71 58 38 15
 - Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RV une fois par mois
Route du Chambon
- **Défi-brillateur** : sous la mairie, à côté de la porte de l'ascenseur et également au Calibert, à côté de l'entrée.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du secrétariat
pour recevoir par internet (Mazet-Événements)
les informations et événements municipaux

ÉDITO

Après une année nourrie d'incertitudes, de doutes, de menaces nous abordons le seuil de cette nouvelle année avec un optimisme mesuré. Nous formons des vœux pour que la paix règne à nouveau sur ce vieux continent européen déjà si éprouvé au siècle passé. Nous mesurons les conséquences de cette guerre à nos portes et notre population s'est montrée solidaire, accueillante comme elle a su le faire par le passé en apportant aux familles fuyant l'horreur des combats et des destructions en même temps qu'un abri, un soutien indispensable, une compassion qui fait chaud au cœur. Que chacun trouve ici mes plus sincères remerciements pour cet engagement fidèle à nos valeurs.

Notre commune se montre attractive, de nouveaux habitants s'installent et nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'une rapide intégration. Chacun est en droit d'apporter sa pierre à l'édifice collectif. Grâce à une riche vie associative, il existe de multiples possibilités de rencontre et de partage, vous trouverez des informations au sujet des associations dans ce bulletin qui leur ouvre naturellement ses colonnes.

Deux réalisations phares dominent cette année écoulée. Réalisée entre février et octobre la centrale photovoltaïque de Chenebou délivrera dès ce début d'année sa production électrique sur le réseau. C'est un pas de plus sur le chemin qui doit conduire, à terme, à se débarrasser des énergies fossiles dont le rôle néfaste sur le climat n'est plus à démontrer.

La seconde concerne l'aménagement de l'entrée de la route de Fay, la reprise des réseaux, la création d'un sentier piétonnier pour sécuriser l'accès au bourg de ce quartier où de nouvelles constructions voient le jour.. Sans oublier les nécessaires réfections de voirie communale: chemin de la Chalayouse, chemin de la Roue, chemin du Mouëtier/La Costette et chemin de Moulin à Pontanier. Mais notre école est aussi l'objet de toute notre attention, un espace cantine a été créé dans le bâtiment scolaire pour remplacer le vieil Algéco placé devant son entrée principale. Au programme des travaux de l'année 2023, le réseau de chaleur Bois Énergie, l'aménagement de l'espace vert intergénérationnel allée des Jardins. A l'étude en 2023 également les améliorations à apporter à notre réseau d'assainissement et la réfection de la route du Lizieux depuis le carrefour central projet incluant une rénovation de la cour de récréation de l'école Albert Camus.

Nous savons pouvoir compter sur l'initiative privée et nous présentons dans ce bulletin une initiative locale de jeunes attachés au développement de leur commune. Sachons faire corps, notamment vis-à-vis de nos commerces car ils sont indispensables à la vie de notre commune.

Que 2023 nous permette de retrouver de la sérénité, qu'elle soit pour vous chers amis et pour vos proches une année heureuse de projets menés en famille ou entre amis dans un esprit de solidarité et de partage. Avec l'équipe municipale qui œuvre à votre service je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2023.

Alain DEBARD, Maire du Mazet Saint Voy.

**Les Vœux du maire auront lieu
le jeudi 29 décembre à 18h
Salle du Calibert**

Cordiale invitation à tous.



État civil

NAISSANCES

- ROUSSET Côme - 25/11/2021 - FIRMINY (42) - 172 route du Monteillet
- HERITIER Luis Marc - 20/01/2022 - FIRMINY (42) - 17Bis chemin de Laroue
- SUNASSEE Mayuri Mei - 03/03/2022 - FIRMINY (42)
968 route de La Pierre Plantée
- TARTAR Ésthia Louise - 10/03/2022 - FIRMINY (42)
11 chemin des Barbelottes
- DASZYK Gabin - 10/04/2022 - FIRMINY (42)
1586 route de La Pierre Plantée
- ANTRAS Oscar - 14/04/2022 - FIRMINY (42) - 7 rue du Lizieux
- KIYAK Clara - 26/05/2022 - FIRMINY (42) - 411 route des Eyrauds

MARIAGES

- GIBERT Christophe et COCHET Maud - 20/11/2021
- BANANIER Jean-Baptiste et Yohan François et BARRUIT Hélène Chantal Patricia - 23/04/2022
- SCHOTTE Corentin Daniel William et GUILHOT Séphora - 28/05/2022
- MURE Kévin Gérard Philippe et PARFAIT Tophaine Chantal Géraldine - 13/08/2022
- CROS Benjamin Emmanuel et BECANOVIC Alyssa - 03/09/2022
- DERRIAZ Hugo François et LE DORZE Marion Violaine - 03/09/2022

DÉCÈS

- VERON Yvonne Nancy née le 09/01/1938 - Epoux FERRIER René Albert
Décédée le 08/01/2022 - Bronac
- CHARRA Marthe Delphine Léonie née le 24/05/1928
Veuve ASTOR Marcel Louis
Décédée le 19/02/2022 - 35 route de Tence
- CHEVALIER Jean Luc né le 17/05/1951
Décédé le 27/03/2022 - 22 montée du Temple
- DURAND Alberthe Elisabeth Amélie née le 28/10/1922
Veuve NOUVET Lucien Emile
Décédée le 23/04/2022 - 40 chemin des Gires
- GIBERT René Henri né le 19/01/1934
Décédé le 09/07/2022 - 13 route du Chambon
- PELISSIER Marc Hénoc né le 21/08/1932
Epouse ROBERT Hélène Edmée Yvonne
Décédé le 27/09/2022 - Le Bouchat

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- RUEL Roger Eugène né le 11/03/1930 veuf PHILIT Suzanne Jeannette
décédé le 29/01/2022 - Malagayte - Le Puy-en-Velay
- FERRAPIE Jeanne née le 16 mai 1941 épouse NEBOIT Henri
décédée le 19 juin 2022 - Chemin de la Roue

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2022

ETUDE ASSAINISSEMENT :

Le dernier diagnostic du réseau a été réalisé en 1999 par le bureau d'études SOGEDO. Celui-ci doit être actualisé pour établir un nouveau schéma directeur chiffrant et hiérarchisant les investissements par niveau d'urgence et d'efficacité sur la collecte et le traitement des effluents. Pour ce faire, il est nécessaire de réaliser un état des lieux des réseaux complétant l'existant, avec une mise à jour des plans et leur intégration au SIG de la communauté de communes et, dans un second temps, de mettre en place un programme de travaux.

Le Conseil municipal décide la mise en œuvre de l'étude diagnostic. Il sollicite à cet effet l'octroi des aides du Département et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui interviennent respectivement à hauteur de 20% et de 50%. Il valide également la composition du groupe de pilotage de l'étude qui comprendra des délégués de la commune, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Direction Départementale des Territoires (Police de l'eau) et du Département de la Hte Loire.

• Assistance Etude assainissement :

D'autre part il approuve la demande d'Assistance à la Maîtrise d'œuvre du Département, Ingénierie 43, sous la conduite du Technicien responsable du service Eau et Assainissement.

• Reconduction ligne de Crédit :

Le Conseil approuve la reconduction pour un an de la ligne de Crédit auprès de la Caisse d'Epargne, montant de 200 000€ au taux fixe de 0,99%.

• Décisions Modificatives :

--Concerne les dépenses de l'étude conduite pour le réseau de chaleur, il s'agit d'inscrire des crédits (une étude complémentaire pour la prise en compte des nouveaux logements intéressés par le chauffage en Bois Energie sur la route du Lizieux est nécessaire).

Le total équivaut à 13 000€ de dépenses équilibrées par les recettes venant de l'ADEME.

+7 490€ et +5 510€ ajoutées sur le recours à l'emprunt prévu au budget.

--concerne aussi une décision modificative sur le budget de l'eau à hauteur de 0.28€. Des crédits de même hauteur sont prélevés sur la ligne du compte entretien et réparation.

• Régularisation foncière

Délibérations concernant un achat de terrain privé par la commune (assise du nouveau chemin rural) et une vente par celle-ci d'une partie de bien de section et de l'assise de l'ancien chemin rural (suite à enquête publique) à Salettes, il s'agit d'une régularisation.

La même procédure devra être suivie pour la vente d'une parcelle communale à Vacheresse, régularisation sur l'emprise d'un chemin rural suite à enquête publique.

• Publication des actes:

A compter du 01/07/2022 la publication des actes devra être faite par voie dématérialisée pour les communes de plus de 3 500 habitants. Actuellement les actes sont publiés sous format papier. Le conseil décide de garder pour l'instant la publication de ces actes sous format papier.

Il est envisagé de choisir la voie dématérialisée via la mise en place d'un tableau numérique accessible aux citoyens, plus efficace qu'un affichage papier. La commune étudie cette solution avec un prestataire.

SUBVENTIONS :

• ACCA Le Mazet :

1000€ pour l'organisation du concours national réalisé au mois de mars.

• Foot Mazet-Chambon-Tence :

Le Conseil Municipal du Mazet se réjouit de cette belle entente sportive entre les trois villages. Le budget du club prévoit une augmentation du soutien financier (de 1000 à 1500€ /an pour la commune), le conseil municipal y est favorable dans la mesure où les deux autres communes formant l'entente augmentent proportionnellement leur participation...

• Environnement et Patrimoine :

Le Conseil d'Administration de l'association Environnement et Patrimoine du Mazet, dans le cadre de son activité de mise en valeur du Patrimoine du Mazet, a proposé de développer un Parcours botanique autour de Saint-Voy. Christian Grosclaude y a répertorié soixante-cinq plantes qu'il faut identifier par une étiquette. Une subvention de 1286,21€ TTC (prise en charge des étiquettes et des piquets) est accordée par le Conseil.

• **Ecole :** Une subvention complémentaire de 300€ est accordée à l'Ecole Albert CAMUS en raison d'une augmentation des effectifs (103 élèves accueillis à ce jour) il s'agit notamment d'achat de manuels.

DIVERS :

• Enfouissement télécom FAURIE :

Le syndicat d'énergie de la Haute-Loire demande la rénovation et l'enfouissement d'une partie du réseau télécom à FAURIE-MAJAL. Le syndicat prend en charge une partie, le reste à charge pour la commune s'élève à 8 544. 11€.



• ILLIWAP :

La CCHL va signer un contrat Illiwap Premium pour la communauté de communes et nos 6 communes. Illiwap est une application mobile citoyenne qui permet d'alerter et d'informer les habitants d'un territoire. Via un « abonnement » à différents domaines (sports, culture, viabilité hivernale, réseaux,...), l'utilisateur est alerté. Pierre Suchère sera la personne référente concernant la commune.

• Reprise chemin d'accès et déplacement du réseau assainissement à La Chalayouse dans le domaine public:

Le Conseil donne son accord pour le déplacement du chemin, sa réfection et la reprise de l'assainissement par l'entreprise Faurie, une participation est demandée aux riverains.

Liste de diffusion de la Mairie

La municipalité du Mazet-St-Voy a mis en place une liste de diffusion par mail afin d'améliorer la communication auprès des personnes intéressées pour connaître au fil de l'eau les événements et les animations qui se passent dans notre commune.

Vous souhaitez être abonné à cette liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez.

Faites vous connaître en envoyant un mail à la Mairie à l'adresse suivante mairie@mazet-st-voy.com ou mairie.lemazet@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2022

1) Attribution marché Public

Programme Voirie 2022 :

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 10 août, trois entreprises avaient répondu : COLAS France, EUROVIA et EIFFAGE. C'est l'entreprise Eiffage mieux disante qui a été retenue.

Au programme la Costette, le chemin de La Roue et la montée depuis le pont de Pontanier jusqu'au premier carrefour à Moulin.

2) Choix Cabinet d'études pour assistance de maîtrise d'œuvre pour le nouveau réseau de chaleur et étude de Délégation de Service Public :

Deux propositions sont examinées par le Conseil, la première du cabinet KAIROS Ingénierie, l'autre du cabinet EEPOS. C'est la seconde proposition, mieux disante, d'un montant de 12 960€ HT qui est choisie. Cette étude est financée à hauteur de 70% par l'ADEME.

3) Bail emphytéotique pour la centrale photovoltaïque de Chenebou

Mr le Maire rappelle la signature préalable d'une promesse de bail emphytéotique avec constitution de servitude en vue de permettre la réalisation d'une centrale photovoltaïque avec la Société EDF Renouvelables France, société à laquelle s'est substituée la Société Centrales Photovoltaïques PS5 et présente au Conseil le projet d'acte de bail emphytéotique de 22 ans devant être reçu par Maître Morgane MARAIS, notaire à Agde et Maître Benjamin Rocher, notaire à Tence portant sur des parcelles cadastrées section E N° 1925, 1926 et 1928 au lieu dit Chenebou. Il présente en outre au conseil un projet d'acte de constitution de servitudes annexé. Le Conseil Municipal après avoir délibéré :
- Accepte à l'unanimité le contrat de bail emphytéotique sus-visé avec constitution de servitudes et donne pouvoir à Mr le maire pour signer tout document utile.

4) Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

Le Conseil approuve à l'unanimité le schéma Départemental.

5) Adhésion Agence Ingénierie du Département de la Hte Loire

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour cette adhésion fixée à 300€ par an.

6) Passage à la nomenclature M57 :

Le Conseil donne son accord pour le passage à cette nomenclature qui a trait à la comptabilité et succède à la nomenclature M14.

7) Extension Basse Tension à Mazalibrand :

Le Conseil approuve l'avant-projet d'extension, confie la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energies de la Hte-Loire qui prévoit une participation de 1640 € de la commune (travaux de génie civil).

8) Approbation Modification des Statuts du SGEV : Le Conseil est appelé à délibérer sur le retrait de la communauté d'Agglomération du Puy en Velay et sur l'acceptation de la modification des statuts du Syndicat de Gestion des eaux du Velay (SGEV). Accord à l'unanimité.

9) Vente de biens de section

Le conseil donne son accord pour mettre en œuvre la procédure de vente de biens de section à Tirebouras et Malagayte (extension d'un parking). Étant entendu que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs. Les ayants droits seront consultés.

10) SUBVENTIONS :

• Société d'Histoire de la Montagne :

Le conseil accepte l'octroi d'une subvention de 500 euros à la SHM mais émet le vœu que les archives détenues par cette dernière fassent l'objet d'un transfert (en document original ou en copie) aux Archives Départementales de la Hte-Loire afin de permettre une meilleure

consultation du fonds par les chercheurs.

• Cyclo-cross :

Accord à l'unanimité pour une subvention de 200€ pour cette manifestation sportive aujourd'hui bien installée dans nos animations locales.



11) QUESTIONS DIVERSES:

• Demande achat de pierres dans une ruine au Bouchat :

Le conseil donne son accord pour cet achat au prix fixé précédemment par le Conseil Municipal pour un achat antérieur. Une convention préalable sera établie avec l'acquéreur avant tout travaux, étant entendu que certains murs doivent rester en place pour assurer la solidité de la maison mitoyenne, des garanties seront demandées.

• Vente Terrain à Saint-Voy

Pascal Riou alerte le conseil sur la signature d'un compromis de vente pour une parcelle constructible située à proximité de l'église de Saint-Voy. Il s'inquiète du risque de dénaturation du site, et souligne l'importance du lieu et des activités qui s'y déroulent tant pour la commune que pour le territoire. La commune a sollicité une rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France et se montrera attentive au respect de ses préconisations.. Le Conseil demande aussi qu'une réflexion plus large soit menée pour évoluer vers un Plan Local d'Urbanisme destiné à remplacer notre vieille carte communale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2022

Réalisation d'un emprunt de 100 000 € :

Un emprunt avait été prévu au budget pour deux opérations (achat du tracteur et travaux route de fay). Le conseil décide à l'unanimité de choisir la proposition à taux fixe de la Caisse d'Epargne à 3.19 % sur 15 ans.

Offre voirie Geoptis :

Il s'agit d'un service d'audit de voirie réalisé à l'aide de caméras fixées sur les véhicules de La Poste qui permettent d'avoir un regard sur l'état de la voirie communale. Un classement des différents tronçons est effectué en fonction du niveau de dégradation de la chaussée. Permet d'intervenir de façon objective sur les tronçons dégradés, de faire de la prévention pour réduire les coûts et optimiser la budgétisation. Coût : 4 998,00 € TTC pour 3 ans. Adopté à l'unanimité.

Décision budgétaire modificative :

Compte tenu d'une hausse du point d'indice de la fonction publique, 6 000,00 € seront prélevés sur l'excédent de la section d'investissement pour le compte salaires. DBM adoptée à l'unanimité.

Ecole :

L'effectif à la rentrée 2022 est de 103 élèves. Demande d'une subvention annuelle de 16,00 par élève pour les projets ainsi qu'une subvention de 45,00 € par élève pour le fonctionnement. Vote à l'unanimité.

Subventions aux associations:

Chorale : demande de subvention pour l'achat d'un piano numérique avec accessoires pour un montant de 777,87 €. Le conseil propose que l'achat soit réalisé par la mairie avec une convention de mise à disposition pour la chorale. Vote à l'unanimité. Hors Saison musicale : demande d'une subvention de 150,00 € pour

une prestation avec 2 musiciens le samedi 29 octobre à la résidence du Lizieux et le dimanche 30 octobre à l'église de Saint Voy. 10 voix pour, 1 abstention.

A.P.E. : demande d'une subvention de 1 030,00 € pour équilibrer le budget de l'association qui finance de nombreuses sorties et animations pour l'école.

10 voix pour, 1 abstention.

Amicale des pompiers :

Demande d'une subvention de 200,00 € pour la Sainte Barbe.

Adopté à l'unanimité.

Raccordement du réseau de chaleur à la caserne des pompiers et aménagements:

Pour un prévisionnel de 15 000€ le coût réel des travaux s'élève à : 13 200,00 € TTC. Délibération pour la signature de la convention autorisant la commune à prendre en charge 25 % du coût des travaux soit 2820,18 € TTC. Adopté à l'unanimité.

Habitat inclusif à la Résidence du Lizieux :

Le financement dédié à ce dispositif se fait sous réserve d'offrir certains services notamment un lieu de vie pour le partage des repas. L'aménagement de cette salle qui se situera à l'entrée du bâtiment sur la droite doit faire l'objet de travaux. Le conseil accepte à l'unanimité le montant des devis proposés (électricité, plomberie, carrelage..) pour un montant global de 5555,64€ HT. L'équipement en matériel électroménager ou autre se fera par le biais de l'ESAT Amis du Plateau.

Repas des Anciens :

Cette année encore malheureusement, il n'y aura pas de repas pris en commun pour nos anciens, il y aura pour tous un Colis de Noël réalisé avec des produits

provenant des commerces locaux distribué le 17 décembre pour 260 bénéficiaires.

Aménagement de l'espace de jeux, allée des jardins:

Délibération pour sollicitation du fond Leader pour le financement de ce projet à hauteur de 40% des dépenses.

Accord du Conseil à l'unanimité.

Le Conseil municipal des jeunes nouvellement élu (notre photo) est associé à ce projet qui verra la mise en place de nouveaux jeux et des parkings à vélos qui avaient été demandés.





Elections au Conseil Municipal des jeunes

ÉCOLE ALBERT CAMUS

Septembre 2022, une nouvelle année scolaire commence pour les 103 élèves de l'école Albert Camus et pour les personnels qui les accompagnent. Les effectifs de cette rentrée ont notamment évolué par l'accueil des élèves ukrainiens qui sont au nombre de 10 pour cette rentrée scolaire. Mais nous pouvons aussi nous réjouir d'intégrer à l'école de nouvelles familles venues s'installer au Mazet-Saint-Voy.

LES ÉLÈVES SONT RÉPARTIS DE LA FAÇON SUIVANTE :

Mme GROS, classe de maternelle :
PS MS GS = 26 élèves
Mesdames NOUVET et VALLA
classe de GS, CP et CE1 = 26 élèves
Madame PERBET classe de CE1,
CE2, CM1 = 28 élèves
Madame FERRIER CM1 CM2 = 23
élèves

Nous accueillons dans l'école
une nouvelle enseignante Mme
NOUVET, et Mademoiselle
MASSARD en tant que service
civique. Mesdames RUSSIER et
ROUX sont toujours les ATSEM
des classes de maternelle et Mme
DUCHENET est AESH dans la
classe des CM.

UNE ÉCOLE ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE

L'école du Mazet riche de son
histoire a toujours contribué à la vie
sociale et économique du village.

Aujourd'hui, l'école se transforme
pour faire face aux enjeux de demain
et elle s'ouvre vers de nouvelles
perspectives. L'école est pleinement
partenaire des acteurs culturels,
sportifs et sociaux de nos territoires.

L'école du Mazet à travers différents
projets a été labellisée.

Labellisation E3D : Tout au long
de l'année, différentes actions sont
conduites sur :

- L'alimentation : sensibilisation à
un meilleur équilibre alimentaire.
Dans le cadre de la Semaine du goût,
toutes les classes ont pris un petit-
déjeuner de saison avec des produits
locaux. La **Chambre d'Agriculture** a
proposé l'intervention d'un éleveur
de moutons auprès des élèves afin
leur faire connaître une spécificité
de notre territoire l'agneau noir du
Velay.

- La solidarité- coopération : Travail
sur le handicap avec le Festival du
Fauteuil Rouge (films et lectures)

- La gestion des déchets : Tris
dans l'école/recyclage cartouches,
crayons, piles. Cette année en
partenariat avec l'association
« 42 bouchons du cœur » l'école
participe à la collecte de bouchons.
Les élèves seront invités à amener à
l'école des gouters « zéro déchet ».

- L'amélioration de l'environnement
de l'école avec les actions
« Nettoyons la nature » et la création
d'un massif de fleurs dans la cour. Il
est prévu l'installation de mangeoires
à oiseaux.

L'école envisage un partenariat avec
le collège afin d'obtenir le niveau 3
de cette labellisation.

Les élèves vont également
participer à des interventions avec
**l'EPAGE (Etablissement Public
d'Aménagement et de Gestion
de l'Eau)** afin de mieux connaître
la diversité des écosystèmes de la
rivière du Haut Lignon.

Une labellisation pour le sport
« Génération 2024 » : l'objectif pour
l'école est de continuer à développer
des projets structurants avec les
clubs sportifs du territoire. L'école
travaille en lien avec le **comité sportif
de foot** de secteur et un projet avec
le **comité de tennis** sera mis en
place au printemps. Les élèves vont
également participer à la Semaine
Olympique et paralympique.



Au mois de Novembre l'école a aussi organisé avec l'association « **ELA, mets tes baskets et combats la maladie** », un après-midi sportif avec ; UN DEFI POUR ELA : les élèves devaient selon leur âge courir sur trois parcours différents. Comme chaque année, les élèves auront un module ski de fond aux Etables avec la participation de la **Région Rhône Alpes**.

L'APE et l'équipe enseignante travaillent afin d'améliorer les activités physiques quotidiennes (APQ) notamment par l'achat de nouveaux matériels et la réalisation de tracés dans la cour.

Labellisation Phare : c'est un dispositif de formation initié par **l'Education Nationale** pour les élèves et les professeurs afin lutter contre le harcèlement. Le jeudi 10 novembre, c'était la journée contre le harcèlement ; les élèves ont pu regarder des vidéos, lire des textes et débattre de ce sujet avec leurs enseignantes. L'école participera également au concours national pour la création d'une affiche sur ce thème. C'est un sujet important et grave qui doit faire l'objet d'une information réfléchie et concertée.

UNE ÉCOLE ANCRÉE DANS SES TERRITOIRES

Dans le cadre du festival de jeunesse organisé avec l'APE et le Pays Lecture, les élèves ont pu découvrir deux auteurs compositeurs qui sont venus dans les classes présenter avec humour leur album « Loupapapoul » ; un conte musical sur l'art de la parentalité.

Cette année, l'école s'est définitivement orientée vers le théâtre et la poésie. Dans le cadre du festival du Fauteuil Rouge, **Le Pays Lecture**, propose aux deux classes de grands des interventions de conteurs pour leur faire découvrir le théâtre d'objets. Une représentation au Calibert est prévue avec la troupe Konsl'diz pour découvrir ce genre théâtral.

La poésie est un genre littéraire que l'équipe enseignante souhaite encourager auprès des élèves afin qu'elle ne se résume à l'exercice de la récitation.

Deux projets sont mis en place pour amener tous les élèves de l'école à connaître et aimer la poésie.

L'école vient d'être labellisé « école en poésie » ; Avec le soutien de l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole) les enfants vont avoir à disposition un fond de livres et de recueils de poésies adaptés à chaque âge. Les deux



classes des petits de maternelle jusqu'au CP vont accueillir une poétesse Albane Gellé dans la classe afin de découvrir son métier, son univers, et réaliser des productions poétiques. L'école participera aussi au Printemps des Poètes du 11 au 27 mars 2023 et sur le thème : **Frontières**. Des arbres à poèmes vont fleurir dans l'école et d'autres actions auront lieu pour que la poésie ne se cache plus dans le cahier de poésies.

Pour les deux classes de grands, en lien avec **la Ligue de l'Enseignement, l'Inspection Académique de Haute Loire et l'Ecole de Musique du Haut Lignon**, un grand projet sur le théâtre, la poésie et le chant va se dérouler sur toute l'année. Ce projet a commencé par un spectacle avec la troupe « Echappée Belle » au Calibert pour tous les enfants de l'école. Les deux classes de grands vont pouvoir bénéficier de 15 séances de théâtre avec des professionnels afin de produire un spectacle qu'ils auront plaisir à nous restituer en fin d'année.

Voici en quelques lignes, les projets de notre école pour cette nouvelle année. Nous **remercions** la **Municipalité** qui est toujours à notre écoute et **l'APE**, qui sans faille nous épaula dans tous nos projets.

La Directrice



TRAVAUX À L'ÉCOLE

A la rentrée de septembre, notre école compte 103 élèves, chiffre largement supérieur à la moyenne des années passées. Pour les plus petits, le déplacement vers la résidence pour prendre le repas de midi n'était pas souhaitable, un algéco les accueillait depuis plusieurs années à cet effet.

Placé devant la façade principale, on convient aisément qu'il n'embellissait pas vraiment l'entrée de l'école. Depuis la Toussaint, l'affaire est réglée les petits disposent maintenant d'un espace à l'intérieur du bâtiment scolaire au même étage que leurs salles de classe. Pour ce faire il a fallu aménager une nouvelle salle des maîtres à l'étage supérieur, ce qui a été accepté par notre équipe enseignante, attentive à tout ce qui peut faciliter la vie de nos petit élèves, on les en remercie. Il faut dire que la nouvelle salle est plus agréable, plus lumineuse, et dispose d'importants espaces de rangement.

Les travaux ont consisté en rénovation des sols, murs et plafond, mise aux normes de l'installation électrique, l'installation de radiateurs et l'achat de mobilier (1350€ 61).

Les travaux ont été financés par la DETR à 50% pour 6495,50€ sur un montant global de travaux de 12 991,04€ HT.



Déneigement

Nous attirons l'attention des riverains des voies communales sur la nécessité qu'ils ont de vérifier que leurs arbustes ou arbres en plantation ne viennent pas empiéter sur les voies communales, ceci au détriment du déneigement de celles-ci.

Les distances de plantation par rapport aux voies doivent être respectées et l'élagage soigneusement effectué. Ceci est nécessaire pour le confort de tous et améliorera la circulation en période hivernale.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

Cérémonie toujours empreinte d'émotion, le 11 novembre 2022 n'a pas manqué à la tradition avec une forte présence de la population désireuse de se souvenir.

La place prise par nos jeunes citoyens dans ce devoir de mémoire est essentielle. On a noté avec plaisir la présence des maîtresses de l'école accompagnées de leurs élèves. Mais les jeunes se sont montrés aussi particulièrement actifs tant pour la lecture de deux extraits de courriers écrits par deux soldats morts pour la France à leur famille que par la lecture du message de l'UFAC et enfin à travers le relais pris par les jeunes du conseil municipal des enfants pour la collecte auprès de la population du traditionnel « Bleuet de France ». Les Anciens Combattants ont désiré passer le relais, qu'ils



soient remerciés de leur engagement au cours de toutes ces années. Merci à notre jeunesse d'avoir voulu s'associer de belle manière à cette cérémonie qui rappelle par-dessus tout la folie qu'a constitué cette guerre cruelle et la nécessité que nous avons de chercher à établir des liens de paix et d'amitié entre les peuples.

LETTRE D'ALBERT RIOU

« Pour le moment je suis en première ligne. Je t'assure que cela n'est pas bien agréable mais nous avons plus que 10 jours à y rester et puis nous allons prendre un peu de repos.

Ici il ne se passe rien de bien nouveau, le canon gronde comme d'habitude et il y en a toujours qui y restent. Cela ne fait pas bien plaisir de voir souffrir les camarades mais que veux-tu, c'est la guerre il faut bien s'habituer à tout. Tu sais, je commence à trouver la guerre rudement longue, surtout

l'hiver mais heureusement nous serons bientôt au printemps...

Pourvu qu'il ne m'arrive rien car il ne faut pas très longtemps pour mourir. Et cela serait bien malheureux à présent que j'ai fait toute la campagne. Il y a rien à faire il faut attendre le moment... »

LETTRE D'AUGUSTE REDON DE MAZALIBRAND À SA MÈRE

Chère mère,

« J'ai reçu avec beaucoup de plaisir des nouvelles de mon beau-frère Hyppolite, j'ai reçu sa carte avec grand plaisir et consolation, cela m'a fait oublier d'un coup les événements de la guerre. Enfin je garde toujours l'espoir de te revoir et peut-être tous en famille, jour heureux de pouvoir se rencontrer une fois de plus.

J'ai aussi reçu le petit colis que ta bonté a bien voulu m'offrir, enfin tout cela me fait plaisir et pas à moi seul car j'ai partagé avec les camarades, ce que chacun fait lorsqu'il reçoit un colis et tout le monde est content. Ton fils qui pense toujours à toi. »



SAISON 2022 DU CAMPING DE SURNETTE

Avec Joëlle notre nouvelle gérante à l'accueil, le camping peut se réjouir d'une très belle saison. Il a enregistré une augmentation de plus de 15% de fréquentation, avec notamment beaucoup plus de passage (tentes, caravanes et surtout camping-cars), ainsi qu'un bon taux de remplissage des chalets. Des résidents nouveaux à l'année se sont installés, avec 3 mobile-homes supplémentaires et d'autres en caravanes. Il est à noter que l'effet de canicule a joué en notre faveur avec une arrivée importante de personnes qui fuient les chaleurs du Sud.

La commune prévoit des travaux d'entretien et de maintenance avec le changement des 2 chauffe-eaux, le changement de la VMC des sanitaires, quelques boîtiers électriques à revoir et le re-gravillonnage de certaines allées.



Joëlle Arsac a su maintenir « le bon vivre » qui fait la réputation de notre camping, nous ne renouvelerons pas l'agrément « qualité » celui-ci ne nous apporte pas plus de résidents et sa visibilité est faible et avec une cotisation annuelle trop élevée ; par contre l'adhésion à des sites ou revues liés au camping « itinérant » donne plus de résultats.

Pierre Suchère

TRAVAUX À LA RÉSIDENTE

Dans le cadre de l'habitat inclusif qui a permis de mettre en place des activités pour les personnes âgées il est envisagé différents travaux qui concernent l'aménagement d'un espace ou lieu de vie pour le partage de repas. Les travaux qui auront lieu concerneront l'électricité, la plomberie, le carrelage pour un montant global de 5555,64€ H.T L'Esat Amis du Plateau se chargeant pour sa part de l'équipement en matériel électroménager.



CANTINE SCOLAIRE

Les enfants qui fréquentent la cantine scolaire sont repartis sur deux sites différents ; Les plus petits (maternelle et CP) mangent dans la nouvelle salle mise à leur disposition dans le bâtiment de l'école.

Les plus grands vont jusqu'à la résidence du Lizieux où ils partagent le repas avec les jeunes travailleurs de l'ESAT et les personnes âgées qui le souhaitent. Les repas sont préparés à la cuisine de l'ESAT située à la Costette et livrés en liaison froide à la résidence du Lizieux où la maîtresse de maison fait la répartition école, crèche, résidence et procède à la mise en chauffe. Sur le temps du repas, les enfants sont encadrés par une ATSEM, un animateur du centre de loisirs et la maîtresse de maison à la résidence.

À la résidence mangent environ une trentaine d'enfants, sur le site de l'école entre 15 et 18 enfants. Le coût du repas à charge pour les familles est de 3,95 € par enfant.

Cathy Cachard



ÉLECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Après une campagne menée par neuf candidats, les élèves de CE ET CM de l'école Albert Camus se sont rendus aux urnes le vendredi 21 octobre 2022 à 13h45 salle sous la mairie, pour élire les 2 représentants sortants (départs pour le collège).

Moment très solennel, où chacun, muni de sa carte d'électeur, s'est glissé dans l'isoloir pour faire son choix en toute confidentialité, puis a déposé le bulletin dans l'urne et signé le registre d'émargement.

À l'issue du dépouillement à 16h40, en présence de certains adjoints au maire ainsi que d'élèves chargés d'en observer le bon déroulement, ont été élus DELOLME Laly et PAGES Tiam.

Le nouveau conseil sera donc composé des membres suivants : BAYLE Martin, CHALANCON Gaétan, CHAZOT Noélie, DELOLME Laly, DUMAS Clémence, PAGES Tiam, POUIX Austin, RAZIMBAUD Naélie.

Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux élus et nous remercions tous les candidats pour la campagne qu'ils ont menée et les projets qu'ils ont défendus. Merci également à

l'école Albert Camus qui s'associe à la préparation de ces élections dans le cadre du parcours citoyen de l'élève. Les 8 élus se sont réunis pour un premier conseil municipal consacré au fonctionnement de cette instance ainsi qu'à une petite cérémonie d'investiture. Ils pourront voir les projets, chers à leurs camarades, déjà engagés :

- La rénovation de l'espace jeux situé au-dessus de l'allée des jardins est en cours (la commande a été faite) pour une installation en mars avril.
- Les parkings à vélos prévus dans le village, à l'école et tout près de l'espace jeux, vont être installés prochainement.
- Rencontre avec Dominique Rouchouze dans le cadre du projet de la journée du cinéma (Projection films/documentaires pour enfants) au Calibert.
- Participation à la décoration du village pour Noël.

N'oublions pas l'engagement des enfants sur la vente des Bleuets de France lors de la cérémonie du 11 novembre. Les jeunes élus, arborant leur échappe tricolore, accompagnés des anciens combattants, se sont montrés très convaincants avec une vente qui a dépassé les objectifs ! Ils reconduiront cette action lors des futures commémorations.

Brigitte Royet et Cathy Cachard pour la commission



RÉCEPTION TRAVAUX ROUTE DE FAY

La réception des travaux route de Fay (voirie, création chemin piétonnier, reprise réseaux d'eau et d'assainissement, enfouissement des lignes électriques..) a eu lieu le 10 novembre.

Les travaux d'un montant prévisionnel de 327 145,15€ H.T se sont élevés finalement à 299 753,22€ H.T malgré le rajout de travaux imprévus concernant une reprise d'évacuation des eaux pluviales (propriétés Perrier/Argaud), la modification du raccordement en eau potable des maisons Cheynel et Bleuse (placé sur le domaine public) et la création d'un chemin d'accès à la propriété Vey à partir du chemin de la Chalayouse.

La raison de ce moindre coût réside dans le fait qu'une tranche de travaux en vis-à-vis du projet d'habitat partagé n'a pas été réalisée. Elle concernait la réalisation de places de parkings et la création d'un sens unique pour ralentir encore la vitesse sur cette entrée du bourg. Ceci a été différé en attendant la fin des travaux sur l'ancien édifice Argaud (habitat partagé) comprenant la mise en place

d'un réseau de chaleur, travaux qui auraient pu mettre à mal ou endommager ces nouveaux équipements.

Ces travaux se feront ultérieurement en intégrant le goudronnage de la voie publique d'accès à différents bâtiments (ancienne cantine, habitat partagé, maison Cheynel et maison Bleuse) en mauvais état suite aux travaux.

Le coût des travaux a été réparti sur différents budgets (budget global, eau et assainissement) et nous avons bénéficié de plusieurs subventions :

ETAT (DETR) pour 31 000€.

Plan de Relance (Agence de l'Eau) pour 13 935,60€

Département (Amendes de police) pour 12 000€.

Toujours en attente, la subvention de la **Région** portant sur la création du sentier piétonnier.

A noter également que le goudronnage a été pris en charge par le Département et que le Syndicat d'Electrification a pris en charge à 55% l'enfouissement des lignes électriques. Le reste a été financé sur les fonds propres de la commune avec un emprunt de 50 000 € au budget de l'eau.

Merci au bureau d'études GEOLIS qui a effectué le suivi des travaux, aux techniciens du département et à nos deux conseillers départementaux Nathalie Rousset et Philippe Delabre, aux entreprises Faurie et Eiffage, à l'entreprise Fraisse, au Syndicat d'Electrification, au Syndicat des Eaux du Velay pour l'efficacité de leurs interventions.

Alain Debard

DU NOUVEAU AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Après quatre années de bons et loyaux services, notre secrétaire de mairie Emile Granger a demandé sa mutation à la mairie de Grazac pour se rapprocher de sa famille.

Nous la remercions chaleureusement pour avoir rempli cette fonction essentielle au service des habitants pendant quatre années. Pour la remplacer un appel à candidature a été lancé en octobre. Parmi la dizaine de candidats potentiels, la commission municipale a retenu à l'unanimité Alain Ruel, un enfant du pays, bien connu



dans la vie associative locale qu'il anime depuis plusieurs années déjà. Alain présentait en outre l'avantage de disposer de réelles capacités et connaissances dans le domaine de la comptabilité, compétences qu'il a mis tout de suite au service de nos concitoyens en s'emparant sans coup férir des dossiers en attente les plus urgents. Nous lui souhaitons de bien réussir à ce poste dans une commune qu'il connaît déjà sur le bout des doigts.

DU CŒUR À L'OUVRAGE !

Cet automne, l'équipe municipale a abordé la question de l'achat de guirlandes électriques pour les fêtes de fin d'année. Mais, la situation énergétique nous invitant à plus de sobriété, l'idée de réaliser un autre type de décorations de Noël s'est imposée naturellement. Très vite, une commission s'est constituée et a été séduite par des modèles de père Noël, de villages miniatures, de rennes, de sapins... Un appel aux bénévoles était rapidement lancé et lors du premier rendez-vous le 11 novembre, les bonnes volontés étaient là.

Du 11 au 25 novembre, une équipe s'est réunie deux après-midis par semaine, dans la bonne humeur, pour fabriquer des éléments décoratifs à base de troncs d'arbre, de branches, de palettes, de bottes de paille. La matière a été achetée, récupérée dans la nature ou aimablement donnée (bottes de pailles, troncs d'arbre, ...). Nous avons bénéficié de



l'aide des habitants de la résidence du Lizieux pour confectionner les papillotes qui ornent les sapins sur la place. Les enfants du conseil municipal des jeunes ont également apporté leur touche personnelle. Des objets décoratifs et des guirlandes solaires ont été achetés par la mairie pour apporter un peu de lumière à la nuit tombée. Les entrées de village et la place centrale ont pu ainsi se parer des décors de Noël. Un grand merci aux bénévoles et donateurs ! et un grand bravo !

La mairie, les commerçants et le Comité d'animation reconduisent les animations de fin d'année avec :

- la très appréciée dégustation d'huitres le 11 décembre animée par Cush à la guitare.



- une animation le 18 décembre.
- la traditionnelle arrivée du père Noël le 24 décembre au soir.
- une animation un jour de marché durant les vacances.

Pour la commission Brigitte Royet



CENTRALE DE CHENEBOU

La centrale solaire du Mazet-Saint-Voy, se situe sur des terrains appartenant à la commune et ayant accueillis une ancienne activité de carrière. D'une superficie d'environ 3,2 hectares, la centrale présente une puissance installée de 2,75 MW. Les travaux s'achèveront en fin d'année et permettront de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 1 350 habitants.



Le début de la construction a été marqué par l'arrivée de la neige à l'automne 2021 ce qui avait engendré un décalage du démarrage de chantier. Malgré tout, la centrale arrive aujourd'hui en fin de construction et sera mise en service en janvier 2023.

Des mesures ont été instaurées pendant la phase de développement ainsi que de construction pour permettre d'assurer la préservation de la biodiversité. Des zones humides et des habitats d'intérêts communautaires ont été évités, des gîtes et zones à reptiles ont

été créées sur le site, des barrières provisoires anti-batraciens ont été posées en phase chantier. Une gestion de la végétation par pâturage sera réalisée pour respecter la végétation présente. Le suivi environnemental de la centrale photovoltaïque et de ces mesures se poursuivra pendant l'exploitation du parc.

Des mesures telles que la réalisation d'une piste pour permettre le maintien de l'accès aux riverains ou encore la plantation de végétation pour limiter les vues sur la centrale ont également été prévues.

Marina Canteau
Chef de Projets
EDF Renouvelables France
Agence de Lyon
55 ter avenue René Cassin
69009 LYON

+33 (0) 6 03 90 70 57
www.edf-renouvelables.com

ILLIWAP EST AU MAZET SAINT VOY

L'accès à ILLIWAP a été décidé et pris en charge par la CCHL du Haut-Lignon sur tout notre territoire. Cette application fonctionne depuis mi-septembre et nous permet de connaître toutes les informations, non seulement de notre commune mais aussi de tout le Territoire du Haut-Lignon.

En complément du groupe « Lemazetévènement.com » vous pouvez choisir vos centres d'intérêts (culture, infos mairie, travaux etc..) et recevoir les informations du territoire ou seulement de votre commune sur votre téléphone.



ILLIWAP
L'APPLI DU HAUT-LIGNON

TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- ALERTES
- ACTUALITÉS
- INFOS PRATIQUES
- AGENDA
- SONDAGE
- ANNUAIRE
- ET PLUS ENCORE...

01 | Téléchargez l'appli **02** | Recherchez votre commune **03** | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :
www.illiwap.com

Téléchargez sur
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

DISPONIBLE SUR
AppGallery



MERCI !

Grâce à Mr Michel Martin-Bresse et son épouse Mme Blandine Ferry, habitants de notre commune depuis plusieurs années route de Fay, le Calibert se voit équipé d'un nouveau piano d'excellente qualité et sonorité, de marque PLEYEL qui viendra remplacer l'ancien pour lequel déjà nous avons une demande. Nul doute qu'il ne trouve vite son utilisation en accompagnement des diverses activités culturelles menées au Calibert. Ajoutons que nos généreux donateurs ont aussi assuré le transport depuis le sud de la France. Un grand merci à eux.

UN PROJET AMBITIEUX

Le désir d'entreprendre est toujours vivace sur notre commune. Le bulletin municipal a voulu mettre l'accent sur un projet ambitieux conduit par des jeunes qui affichent un fort intérêt au développement de leur commune et qui méritent d'être encouragés.



UNE BRASSERIE AU CŒUR DU VILLAGE

C'est le projet mené par trois jeunes du village du Mazet, Mathieu HERITIER, Mike ROHNER et Fabien RUSSIER, projet qui a démarré réellement au printemps 2022, les premières productions durant l'été.

L'idée est bien de faire revivre des locaux laissés libre par le départ de la société AMGM qui a joué un rôle économique important dans le village. L'idée est de s'inscrire dans la continuité de ceux qui ont fondé et oeuvré dans ces locaux, tout en les adaptant et en les aménageant pour une nouvelle activité sous la forme d'une brasserie.

Le point sur les travaux :

Les aménagements des locaux (250 m²) sont terminés, octobre a vu la livraison des premiers matériels nécessaires à une plus grande production (cuves de brassage, fermenteurs, chambres froides,

en novembre ce fut l'installation de l'embouteilleuse /étiqueteuse et du système de régulation des températures des fermenteurs. La partie brasserie sera opérationnelle en fin d'année. En début d'année 2023, ce sera le démarrage des travaux pour la partie magasin, un accueil du public est prévu pour de la dégustation à partir de cet été.

Type de production :

Quatre types de bières seront produites dans un premier temps : Blonde, Blanche, IPA, Ambrée. Mais d'autres types sont à l'étude : bière de saison, bières aux fruits rouges, bières de Noël ... Les bières seront vendues en bouteilles de 33 et 75cl, mais la vente en fût avec prêt de tireuse et de gobelets est aussi possible. Point essentiel de la production : toute la gamme possède le label BIO.

Une démarche originale et locale :

Il s'agit de maîtriser l'ensemble de la chaîne des différents produits

nécessaires à l'élaboration d'une bière locale :

Cette année ont été mis en culture 4ha d'orge brassicole bio (orge d'hiver) qui seront plantées et récoltées en fin d'été.

Au printemps 2023, sur une surface de 1200m², 3 variétés de houblon seront installés, les fleurs seront récoltées en fin d'été. Après la mise en place d'une malterie en 2023, tous les éléments seront là pour élaborer une « Mazesté » toujours plus locale pour répondre aux attentes des consommateurs.

A l'été 2023, la commercialisation et la dégustation sur place au magasin de la brasserie pourront commencer. Des visites des installations seront également proposées. Mais vous pourrez d'ores et déjà vous procurer cette bière Mazesté dans les magasins du village, à la Halle Fermière et à la Boulangerie Terrier-Ferrapie.

Faites lui le meilleur accueil et bravo à ces jeunes entrepreneurs qui manifestent un bel amour du pays, de cette commune qui les a vu naître.

Contact : « Brasserie Mazesté », brasseriemazeste@gmail.com

DE NOUVELLES ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE

ANIMATEUR EN MÉDIATION MUSICOTHÉRAPIE PAR FRANCK GAMBINA

Téléphone : 07 71 84 42 71
Mail : gambina@me.com
N° Siret : 910 932 128 000 10

HARMOVIE CULTIVONS LE BONHEUR AU QUOTIDIEN

19 Allée de la Petite Roche
43520 Mazet-Saint-Voy
06 25 91 30 64
contact.harmovie@gmail.com
Web : harmovie.hubside.fr
N° SIRET : 891 174 625 00014

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

*La commune du Mazet
accueille Kyliane
Ferrier dans le cadre
du Service National
Universel (SNU).*



Le SNU est mis en place en 2019. C'est un service bâti autour de la question de la « cohésion sociale ». Il s'adresse à tous les jeunes volontaires de 15 à 17 ans et s'organise en 3 phrases :

- 1- Séjour de cohésion
- 2- Mission d'intérêt général (MIG)
- 3- Un engagement volontaire, partie facultative (ex : service civique)

Ainsi, Kyliane Ferrier 16 ans, s'engage en juin dans le processus.

Après avoir effectué un séjour de cohésion (10 jours) dans un autre département, Kyliane doit passer à la seconde phase, c'est-à-dire réaliser 84 heures de mission d'intérêt général dans une structure de son choix : solidarité, santé, culture, environnement... Cette seconde phase doit se dérouler dans une structure associative, services publics, collectivités...

En résumé, apportez un soutien à une structure locale.

La municipalité structure référente à dirigé Kyliane vers l'association Calibert en scène pour effectuer les 84 heures de la MIG.

Au programme, cette mission sera effectuée par Kyliane sur la période d'octobre 2022 à juin 2023 :

- Découverte des coulisses d'une soirée avec coup de main pour le spectacle Outre-mer
- Partie administrative : dossiers divers, tableau du bilan annuel...
- Participation à l'organisation du spectacle jeune public de février
- Participation à l'organisation des spectacles du premier semestre 2023 : accueil des artistes, aide aux bénévoles
- Appui au projet cinéma du conseil municipal des jeunes en lien avec la Mairie

Cette mission ne semble pas effrayer Kyliane qui a débuté son périple avec l'association Calibert dans une démarche souriante et efficace.







VIENS T'AMUSER AU CLUB ADOS !

Le club ados du Mazet St Voy accueille les jeunes à partir de 12 ans jusqu'à 17 ans. La structure fonctionne sur les mercredis et les vacances scolaires de 13h30 à 18h30.

Un programme d'animation est mis en place pour chaque vacance. Plusieurs projets leur sont proposés : activités de plein air, jeux sportifs, activités manuelles, Sorties, projet avec le département, organisation d'inter-centres.

Pour toute nouvelle adhésion, il est nécessaire de remplir un dossier d'inscription (retrait sur la structure ou téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes du Haut-Lignon).

HORAIRES D'OUVERTURE :

- 13h30-18h30 tous les mercredis en période scolaire.
- 13h30-18h30 tous les jours en période de vacances.

Pour toutes inscriptions, adhésions et/ou renseignements

Nicolas Testud : 06 08 68 25 79

ou par mail mazetclubados@gmail.com



OLIVIA CATUS, CHEFFE DE PROJET PVD

Depuis le 10 octobre 2022, Olivia Catus est référente du dispositif « Petites villes de Demain » pour la communauté de communes du Haut-Lignon. Chargée de l'accompagnement du Chambon sur Lignon et de Tence dans leurs projets de redynamisation, la cheffe de projet suivra également pour l'ensemble du territoire les dossiers relatifs à la transition écologique, à l'environnement et aux mobilités. Après 7 années d'études mêlant droit et aménagement des territoires ainsi qu'une expérience en collectivité locale en faveur du développement durable, des attaches aulignériennes l'ont invitées à s'implanter sur le Haut-Lignon afin d'accompagner les élus du territoire dans leurs projets.

La mission principale d'Olivia Catus porte aujourd'hui sur la définition de la convention d'opération de revitalisation de territoire (ORT) qui sera signée avec l'État en début d'année 2023. Cette dernière permettra à la communauté de communes de consolider ses orientations, notamment en matière d'habitat, d'économie, de santé, de mobilité ou encore de sécurité. Le suivi de l'élaboration de la stratégie d'adaptation du territoire aux changements climatiques (plan climat-air-énergie territorial), constitue également l'un de ses axes de travail prioritaires.



CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a ouvert ces portes du 7 juillet au 5 août 2022. Nous avons eu une moyenne de 22 enfants avec des pics de plus de 30 enfants accueillis sur une journée.

Au début de l'été, nous avons sensibilisé les enfants à la pratique du cirque : jonglerie, diabolos, équilibre (slackline), bâtons du diable... Les enfants ont préparé un petit spectacle qu'ils ont pu montrer aux copains des autres centres dans le cadre d'un inter centre.

Puis, nous avons proposé aux enfants un voyage à travers le monde des mares, des amphibiens et notamment de notre animal totem de l'été : Mr le triton. Pour cela, différents ateliers ont été animés par des intervenants : une conteuse, des artistes plasticiens et un animateur nature. Nous avons pu « pêcher » deux femelles tritons (dans le petit étang où il restait de l'eau), nous les avons observés,



souhaités plein de belles choses et remises à l'eau. En effet, la pêche de cet animal protégé est très encadré seul un professionnel peut encadrer cette pratique !!! Les enfants se sont familiarisés avec cet animal encore méconnu du grand public et pourtant si charmant ! Ce fut un moment magique de les voir s'émerveiller de ce petit dragon des mares !!! Ce projet n'est d'ailleurs pas fini, un projet de graffiti autour du triton est en cours de discussion avec la mairie.

Le 19 juillet accompagné d'une vingtaine d'enfant, nous avons planté nos tentes aux abords de l'étang pour camper et passer la nuit à écouter la nature mazetoise s'endormir avec nous. Pour nombreux enfants, ce fut l'occasion de « partir » camper sans les parents pour la première fois !!!

Les sorties ont été nombreuses : Visite culturelle au Crozatier avec l'exposition sur les reptiles, Escalade et balade nature au Mézenc, Inter centre sur la thématique Cirque au Chambon, Mobil sport au Mazet, piscine à Tence (tous les mardi matin).

Cette année encore, nous avons planté, semer au printemps dans notre jardin pédagogique. Les légumes avaient bien poussé mais avec la sécheresse il a été compliqué d'arroser. Nous avons eu des tomates cerises, des courgettes, fraises et quelques petites courges. Evidemment, nous allons pérenniser notre jardin avec l'intention de

l'améliorer, réfléchir à comment récupérer de l'eau, mettre plus de plantes aromatiques et comestibles.

Les vacances d'automne ont été riches aussi en proposition. La thématique sur les Antilles ont mis du soleil dans notre tête et la compagnie Badjoulé du son créole dans nos oreilles !! Les enfants ont découvert la musique créole, la langue créole, les instruments. Parents et enfants ont été invité à un concert au Brescht au Chambon. Aussi, nous avons cuisiné avec eux un menu antillais, fait une maquette des îles, écoutez des histoires...

Un vrai petit voyage le temps de deux semaines !

SITE NATURA 2000 HAUTE-VALLÉE DU LIGNON, QUELLES ESPÈCES REMARQUABLES TROUVE-T-ON À PROXIMITÉ DU MAZET-ST-VOY ?

Notre patrimoine naturel est remarquable et ceci est reconnu au niveau européen par le classement du site site Natura 2000 Haute-Vallée du Lignon. Long de 43 km depuis Chaudeyrolles jusqu'au barrage de Lavalette, il concerne la rivière le Lignon et les terrains proches. Ce site traverse 9 communes dont celle du Mazet-Saint-Voy. Les objectifs du site Natura 2000 sont de conserver les habitats et les espèces patrimoniales : la Moule perlière, l'Écrevisse à pattes blanches, la Loutre et le Castor d'Europe. Et pour cela il faut agir sur la continuité écologique de la rivière, la restauration de la ripisylve (végétation des bords de cours d'eau) et l'amélioration de la qualité de l'eau du Lignon, un travail animé par l'EPAGE Loire-Lignon.

Concernant le Castor d'Europe, pour détecter sa présence des indices sont recherchés : arbres coupés, écorçages, réfectoires, terriers... De nombreuses traces récentes ont pu être observées en 2022 le long du Lignon, sur la commune du Mazet-Saint-Voy. Une quarantaine de branches coupées ont même été retrouvées sur une petite « île » ! Cette espèce était présente historiquement sur le secteur, ce qui n'empêche pas de poursuivre la préservation et la restauration de son habitat privilégié, les berges du Lignon et sa végétation avec des travaux conduits entre 2017 et 2019.



Le Castor d'Europe (*Castor fiber*)
Le saviez-vous ?

- C'est un mammifère semi-aquatique et l'un des plus gros rongeurs du monde (il peut faire jusqu'à 1m de long) ;
- Il se nourrit essentiellement de plantes herbacées, feuilles et écorces de saules et peupliers ;
- Il est reconnaissable à sa queue plate qui l'aide à nager, elle joue le rôle de gouvernail de profondeur et de direction ;
- Pour marquer son lieu de vie, il dépose des signaux odorants grâce à des glandes anales appelées glandes à castréum ;
- C'est une espèce protégée, menacée par : les aménagements de rivière (chenalisation, retrait de la végétation...), la chasse, les pollutions, les espèces invasives ;
- Il est **considéré comme une espèce « clé de voute » des écosystèmes**, il favorise le développement de la biodiversité des zones humides et aquatiques en réalisant des coupes qui régénèrent la végétation.

La moule perlière, est présente aussi sur le Lignon, mais un peu plus en aval du Mazet-Saint-Voy

sur la commune du Chambon-sur-Lignon. En revanche c'est une espèce polluosensible qui a besoin de très bonnes conditions du milieu pour vivre. Ainsi, les activités (travaux en rivière, pollution...) qui ont lieu sur le cours d'eau en amont peuvent avoir des impacts sur la population située plus en aval. Plusieurs zones de présence de l'espèce ont été recensées sur le Lignon dont deux populations importantes mais vieillissantes.



Le saviez-vous ?

- C'est un mollusque d'eau douce, espèce menacée et donc protégée ;
- Elle peut vivre jusqu'à 150 ans ;
- Elle possède un cycle de vie particulier : les larves de moules (appelées glochidies) sont libérées dans l'eau et viennent se fixer sur les branchies de la truite fario ;
- Pour se reproduire la quantité de nitrates dans l'eau doit être inférieure à 1mg/litre (5 à 6 fois moins que la quantité de certaines eaux minérales) ;
- Elle peut filtrer jusqu'à 50 litres d'eau par jour ;
- Seule 1 moule sur 1000 peut fabriquer une perle ;
- Elle est menacée par : les aménagements de rivières (recalibrage, chenalisation, extraction de gravats...) et les pollutions (eau et substrat) ;
- On la qualifie d'espèce « parapluie » car au vu de ses exigences, en la protégeant, on protège tout un écosystème.



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DU MAZET SAINT VOY

La fréquentation de la médiathèque intercommunale du Mazet est en progression en 2022 à l'image de celle enregistrée dans l'ensemble des médiathèques du Pays-Lecture. Ce sont plus de 1300 personnes qui sont accueillies annuellement dans le bel espace du 1^{er} étage du bâtiment de la mairie.

Parmi les nombreuses animations, on compte la séance des « Bébés lecteurs », parce que l'équipe des médiathèques est convaincue que la lecture c'est bon pour les tout-petits ! Des séances de découverte de la réalité virtuelle ont été proposées aux seniors usagers de l'ADMR et aussi au tout public grâce à Basile Arnaud, en mission de service civique depuis avril et jusqu'en décembre de cette année : la démocratisation des nouvelles technologies fait pleinement partie des missions du service de lecture publique. Le cercle de lecture des médiathèques a fait escale au Mazet en octobre, un moment intime et chaleureux pour partager ses coups de cœur littéraires. Dans le cadre de la semaine gourmande, l'Office de Tourisme et les médiathèques ont proposé une séance de lectures gourmandes où petits gâteaux, thé et boissons accompagnaient une série



de textes lus par une belle équipe de bénévoles et professionnelles. Enfin, les médiathèques sont partenaires du festival jeunesse qui s'est tenu au Calibert les 18 et 19 novembre en proposant le spectacle Loupapoul qui a ravi les plus jeunes du village qui ont chanté à tue-tête avec Théophile Ardy et Romain Lateltin.

La médiathèque de votre village fonctionne grâce à l'engagement

de plusieurs bénévoles (Monique, Eliette, Marianne, Vincent, Sabine, Anne, Claire, Françoise, Marie-Jeanne et Monique..), toute l'équipe des médiathèques les remercie infiniment pour leur temps !

Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au 04 71 59 59 10.

AMIS DE L'ÉGLISE DE SAINT-VOY

Notre association a connu cette année une activité riche et variée. Concerts, visites guidées conférences, lectures, exposition ont animé tout l'été et attiré un public fidèle mais aussi nouveau.

On peut considérer que près de 800 personnes sont venues à Saint-Voy pour entendre de grands interprètes (Le contre-ténor Sébastien Fournier dans le cadre du Festival Impromptu, le violoniste Etienne Espagne...), écouter et débattre avec des conférenciers de renom (François Cassingéna, Olivier Millet...), suivre une visite ou contempler les magnifiques photos réalisées par Marie Baille. Le succès de ces manifestations, épaulées par la Mairie, la Communauté de communes du Haut-Lignon, le Conseil départemental, nous encourage à poursuivre notre action l'an prochain.



L'église de Saint-Voy s'affirme pour tout le territoire comme un lieu de paix, de beauté et de réflexion, ancré dans la tradition d'accueil et d'ouverture d'esprit du Plateau.

Par ailleurs nous poursuivons notre partenariat avec l'association « Hors Saison Musicale » qui apporte la musique dans le monde rural, en dehors de l'été. En automne et en fin d'hiver, des concerts « hors les murs » le samedi (Résidence du Lizieux, Ephad des Genêts, Grange de Saint-Jeures) précèdent le concert du dimanche qui remplit notre église. Ces concerts sont en entrée libre et présentent des musiciens de grande qualité soucieux d'un dialogue avec le public.

Enfin nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir la visite de Madame Anne-France Borel, Architecte des Bâtiments de France, accompagnée de Charles Vignes, instructeur contrôleur à unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Haute-Loire. Un long échange avec eux nous a permis de leur présenter les projets de poursuite de restauration de l'église, de recueillir leurs conseils



et encouragements et surtout d'envisager avec eux les modalités de création d'un PLU Patrimonial, procédure apte à protéger le proche environnement de notre église mais aussi tout ensemble patrimonial de qualité situé sur la commune. L'association apportera bien évidemment un soutien actif à l'élaboration de ce PLU.

Rappelons pour conclure que chacun peut devenir ami de l'église de Saint-Voy pour la modique somme de 10€ et que l'on peut suivre nos activités en images sur Instagram et Facebook...

Pascal Riou président



VÉLO-CLUB DU HAUT- LIGNON

La douzième édition du cyclocross courue début octobre aux abords du stade du Bruas a connu un beau succès sportif et populaire avec plus de 80 participants.

Cette année l'épreuve ouverte aux catégories (pupilles, benjamins et minimes) s'est déroulée avant le départ à 15h des seniors et autres catégories.

Cyril Fernandez, champion de la Loire FSGT en titre a inscrit son nom au palmarès de cette épreuve devançant Aurélien Coursoux et Gaëtan Morel.

Chez les Féminines, Salomé Cuvorex a devancé Marie Tombelaine vainqueur fin septembre du vétathlon Mazetençois.

Le vélo club du Haut-Lignon organisateur de l'épreuve remercie la municipalité de Mazet, ainsi que l'entreprise AMGM (sponsor du VCHL) pour l'aide financière servant à l'achat de paniers garnis pour la dotation de l'épreuve ainsi que la présence des élus au départ et à la remise des prix.

Arnaud Roustain



LE CLUB DE SCRABBLE DU MAZET : AMBIANCE CHALEUREUSE GARANTIE !

Le Scrabble, l'inoxydable jeu de lettres fêtera en 2023 ses 75 ans, l'âge de ses fans, me direz-vous, mais pas que !

C'est le jeu autour duquel on s'écharpe volontiers en famille après la dinde de Noël. L'occasion de régler ses comptes à coup de mots qui comptent triple, comme l'a si bien décrit Pierre Palmade dans un sketch qui date un peu ! (30 ans déjà !!!)
« Tu as mis GUEULE au milieu du jeu et ça bloque tout le monde ».
C'est aussi un jeu de lettres indémodable et intergénérationnel, le plus présent dans les foyers.

Mais le Scrabble est aussi un jeu de société ou sport cérébral, fait pour stimuler nos cellules grises et

apprendre des mots de la langue française. Il est aussi et c'est avant tout le but de notre club, un moment de convivialité.

Toujours à propos du Scrabble, savez-vous qui sont les fans les plus connus sur la planète ?

Jean Jacques Goldman, Madonna, Shakira, Robbie Williams et bien d'autres et ... la regrettée Reine d'Angleterre, ce qui collait bien avec l'image qu'on avait d'elle.

Maintenant, je vous propose quelques mots qui rapportent le plus. Cela ne vient pas de moi, je vous rassure ! Celui qui est le plus long qu'il est possible de former avec des lettres déjà posées à partir de hypothèque : déshypothéquiez. Vous pouvez aussi tenter schizo thymiques, hypothéquassiez ou tricarboxylique.

Alors, que vous soyez un joueur, une joueuse dilettante ou acharnée, débutante ou confirmée, notre club est fait pour vous, si vous voulez vous divertir et passer un bon moment tout en enrichissant vos connaissances.

VENEZ JOUER AVEC NOUS !!!!
tous les jeudis après-midi, salle des fêtes sous la mairie.

**BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
ET A TRÈS BIENTÔT.**

La secrétaire Jeannine Roux

CHORALE VOIX-CI VOY-LA

La Chorale du Mazet-Saint-Voy, Voix-ci Voy-la, a repris ses activités début septembre.

Dirigée par Jean-Claude Soubeyrand, elle compte cette année environ 25 membres dont beaucoup de nouveaux.

La Chorale recrute toute l'année, n'hésitez pas à vous présenter le jeudi à 19h45, salle sous la mairie, pour venir nous rencontrer, écouter ou chanter, et si cela plaît, vous inscrire. Le programme de cette année se divise en trois parties :

Tout d'abord un concert de Noël prévu le jeudi 15 décembre à 20h dans l'église de Saint-Voy autour de chants traditionnels français et anglais. Ensuite, dès janvier, la chorale du Mazet démarre un nouveau programme, associée à la chorale de l'école de musique de Tence, nous chanterons quelques complaintes des Huguenots, d'après le livre « Complaintes des Huguenots en Velay, Mazet-Saint-

Voy, 1776-1838) » de Christian Maillebouis et Didier Perre. Une conférence/concert sera donnée, sur ce thème, au théâtre du Calibert, le dimanche 11 juin. En parallèle, la chorale travaillera, quelques chants de musique sacrée et profane, pour un concert au Temple de Tence le samedi 17 juin.

De plus, nous bénéficions, depuis cet automne, d'un tout nouveau piano pour nous accompagner. Un grand merci à la municipalité pour ce geste de soutien actif.

Pour nous joindre :
chorale.voixcivoyla@gmail.com
06 60 65 22 23



DYNAMISME À LA CRÈCHE DES PITCHOUNETS

La rentrée a été bien remplie pour notre petite crèche avec l'accueil de 10 nouveaux bébés.

Luis, Alba, Mayuri, Aaron, Aimé, Gabin, Mia, Esthïa, Gaby et Alix

Bienvenus à eux ainsi qu'à leur famille.

Nous avons profité de la chaleur automnale en jouant quotidiennement à l'extérieur, la semaine du goût a été organisée avec des journées sur le thème de la couleur pour découvrir des aliments (litchi, grenade, ananas...). Nous avons eu la visite des poussins des parents de Mia. Un café-parents a été offert dans la structure le 25 octobre.



Le 24 novembre, nous allons accueillir le relais d'assistante maternelle afin de partager un temps lecture Kamishibai. Et nous préparons déjà Noël, pour accueillir toutes les familles de la crèche au Calibert le mercredi 7 décembre à 16h pour profiter d'un spectacle « L'arbre et moi » de Florian Allaire.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

La structure est ouverte tous les jours de 7h30 à 18h.

Florence Gaddini



L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DU MAZET

(FREYCENET - FAY -
MONTBUZAT)

Pour la paroisse comme pour le reste de la société cette année 2022, malgré quelques retours de la pandémie, a été plus sereine.

En plus des activités habituelles (cultes, enseignement, réunions de quartier, actes pastoraux), les cultes téléphoniques ont permis de toucher les personnes ne pouvant se déplacer.

Cette année aura été une année musicale riche : en effet nous avons aussi eu le plaisir de recevoir de nombreux concerts.

Après le concert d'installation de l'orgue le dimanche 6 juin avec de nombreuses chorales.

Nous avons reçu :

- Pierre Astor et le groupe Arvolvy du Puy le 18 Juin
- Laurent Juvet le 18 Décembre
- Le quintet Harmonic de Vienne pour la fête de Paroisse le 19 Juin
- Le concert au Piano le 12 Août avec l'association Jubilons
- Le festival du Haut Lignon avec Thierry Reynaud le 24 septembre

Une bonne nouvelle aussi pour le projet Habitat partagé qui vient de recevoir le permis de construire.

Un soulagement pour l'équipe mais aussi pour celles (déjà certaines personnes sont sur le plateau) et ceux qui attendent sa réalisation.

- La reprise des activités traditionnelles a eu lieu le dimanche 18 Septembre



- la rencontre oecuménique au Puy-en-Velay le 22 Octobre
- le week-end du Marché de Noël les 25 et 26 Novembre au Mazet.
- Un quatorzième marché de Noël qui a été un beau succès pour notre paroisse mais aussi pour notre village avec un Calibert plein d'exposants mais aussi de visiteurs.

A tous, bienvenue dans les activités qui vous sont proposées.
Pour le conseil Presbytéral bonne fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2023.

Maurice Dolmazon



ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE DU MAZET

Comme chaque année l'association Environnement et Patrimoine du Mazet a proposé cet été un certain nombre d'activités liées à l'ornithologie, la botanique et le patrimoine local.

Les visites de l'Eglise de Saint-Voy et du Temple ont été placées dans le contexte de l'histoire religieuse, les visites des hameaux de Montbuzat, Les Hermens, La Chèze ont permis de découvrir l'habitat et la vie d'autrefois dans nos campagnes. Elles ont réuni un grand nombre de participants.

Mais l'accent avait été mis cette année sur la botanique. Le parcours botanique créé à partir de l'Eglise de Saint-Voy balisé par une soixantaine de panneaux indicateurs n'a pas eu le succès escompté : mise en place tardive des panneaux et surtout la sécheresse qui a eu raison des plantes sauvages qui avaient été identifiées tout le long de ce parcours d'un kilomètre environ. Rendez-vous au printemps l'an prochain.



Au Calibert, Dany Perrier nous a commenté un diaporama réalisé à partir de photos prises lors des sorties botaniques que Christian Grosclaude et elle-même organisent chaque été. Tous les participants ont pu admirer la qualité de ce diaporama et découvrir la richesse de la flore que l'on peut observer dans notre région.

Rendez-vous à l'an prochain pour une nouvelle saison.

Armand Debard



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ALBERT CAMUS



L'année scolaire 2021/2022 s'est terminée en beauté avec un magnifique spectacle présenté par les enfants de l'école accompagnés par Céline Ritton (intervenante en musique). Sous un beau soleil les parents et l'équipe enseignante ont pu partager un apéro dînatoire. Merci aux cuisiniers et cuisinières qui nous ont régelés avec leurs créations culinaires.

Cette nouvelle rentrée s'annonce dynamique avec un effectif en hausse de **103 élèves** et quelques changements dans le bureau avec le départ d'Alex SPARWASSER (4 ans) et de Nelly DELABRE (2 ans). Nous en profitons pour les remercier pour leur implication au service de nos enfants.

L'année 2022/2023 a démarré sur les chapeaux de roue avec plusieurs projets déjà menés comme le financement du goûter pour l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » pour ELA et l'opération pizzas (119 vendues) en partenariat avec l'Auberge du Soleil.

Pendant la période des vacances de la Toussaint, les membres volontaires de l'APE ont sublimé la cour de l'école avec 3 marelles, 1 escargot et le terrain de foot. Un grand merci à ces bénévoles qui ont apporté cette belle surprise aux élèves pour la rentrée du 7 novembre ! De plus, une enveloppe de 1000 € est attribuée pour l'achat de matériels de jeux. L'équipe enseignante fera des propositions aux élèves pour qu'ils choisissent.

L'APE a aussi coorganisé et financé le Festival Jeunesse les 18 et 19 novembre en partenariat avec la Mairie, les médiathèques du haut Lignon et la librairie des Croquelinottes. La visite de Théophile ARDY et son comparse a été une très belle rencontre et un grand succès lors du spectacle « LOUPAPAPOULE ».

L'association a également participé au Marché de Noël les 26 et 27 novembre, organisé une vente de calendrier de l'avent avec « La Jonquille » et le Noël de l'école avec l'installation des sapins dans les 2 cantines, la visite du Père Noël le 15 décembre et la projection le 16 décembre de 2 films choisis par les maîtresses.



Comme à l'accoutumée, l'APE finance les transports nécessaires pour les sorties ski aux Estables et aux différents lieux culturels. Pour conclure, l'APE se félicite de pouvoir permettre à nos enfants de profiter de tels projets et d'embellir leur vie scolaire grâce à son implication et l'aide de la Mairie. Cependant, chaque investissement est une pierre apportée à cet édifice et plus que jamais, nous comptons sur vous pour nous aider.

Le bureau

LES AMIS DU PLATEAU

L'association Les Amis du Plateau accompagne des personnes en situation de handicap dans une activité professionnelle (27 personnes à ce jour) et autour de leur logement dans un projet d'autonomie. Ainsi l'association gère un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et un Habitat Inclusif à la résidence du Lizieux.

Les activités professionnelles sont exercées dans un atelier de sous-traitance industrielle sur la ZA de La MION, à l'atelier cuisine dans les locaux de La Costette, dans une équipe « espaces-verts » ou par des mises à disposition individuelles de travailleurs auprès d'entreprises, associations et collectivités.

Nous regrettons le décès subit de M Christian Peutot, administrateur de l'association, ancien mazetois et cuisinier à La Costette.

Depuis le mois de juillet M Daniel Bonnet est devenu vice-président de l'association. Notre nouveau président est M Alain ALBA : éducateur spécialisé de formation initiale, ancien directeur de la Renouée / Tamayas, ancien Directeur Général d'associations, il est actuellement consultant pour des Associations du secteur social et médico-social.



De gauche à droite : Didier Neboit, Jean-Claude Nouguier (avec l'attestation de reconnaissance de Corrine ABEL absente), Pierre Fougeirol, Karine Dolmazon

Bienvenue aussi à Romain THOMAS, le nouveau moniteur de l'atelier des « espaces verts », il a pris son poste début mars. L'équipe composée de 6 personnes intervient auprès de collectivités, entreprises et particuliers du secteur, pour du débroussaillage, tonte, nettoyage, entretien de sites, et occasionnellement du bois de chauffage, ... Vous pouvez les joindre au 06 20 59 05 49.

A La Résidence du Lizieux, pour l'Habitat Inclusif, la municipalité a modifié et rénové l'espace d'accueil au Rez de Chaussée : l'espace collectif y est plus grand et plus lumineux, les activités s'y tiennent essentiellement en après-midi organisées par Françoise l'animatrice pour les 10 habitants personnes âgées et personnes en situation de handicap qui logent au RDC et au 1^{er} étage.

Dans les prochaines semaines, la pièce d'eau attenante sera transformée en petit office pour que les habitants puissent y réaliser les activités cuisine et confectionner des repas du soir avec l'animatrice. La municipalité finance la transformation du local, Les Amis du Plateau financent les équipements de cuisine.

Le vendredi 18 novembre, à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, des professionnels et travailleurs de l'ESAT ont participé au « Compétence Day ».

Cette cérémonie, avec remises des attestations officielles, s'est tenue dans la belle salle du conseil à l'hôtel du département. Elle a clôturé le parcours de « Reconnaissance des Acquis de l'Expérience » de deux travailleurs de l'ESAT sur le métier d'Agent de Conduite de Systèmes Industriels. Ce dispositif est promu par le réseau « Différent et Compétent » auquel participent tous les ESAT de Haute-Loire.

M Didier Neboit, de la société MECELEC Composites de St Agrève, a témoigné de la qualité du partenariat industriel entre nos établissements et des compétences professionnelles des travailleurs de l'ESAT du Mazet St Voy.

Thierry Ferrand - Directeur



LES JEUX DU PLATEAU

L'Association « Les Jeux du Plateau », 12 Montée de Roudon au Mazet-St-Voy vous propose des rencontres conviviales sur le plateau du Haut-Lignon autour des Jeux de Société.

Sont les bienvenus les joueurs occasionnels et joueurs passionnés de tout âge, toute origine et tout milieu...

Inscrivez-vous à : Lesjeuxduplateau.hautlignon@gmail.com
Ou par SMS 06 29 23 92 19

Renseignez-vous pour connaître la date de la prochaine rencontre envisagée Dans la Salle des Fêtes (sous la Mairie).

Entrée libre et gratuite.

Téléthon 2022

Malgré les temps difficiles que l'on traverse, après deux éditions plus ou moins affectées par la crise sanitaire, les dons récoltés lors du **Téléthon 2022** sont à la hauteur, voire supérieurs à ceux des années passées. Avec **5 459€ de dons** la commune du Mazet a su montrer sa solidarité et sa générosité pour soutenir la recherche. Merci aux organisateurs, merci à tous les généreux donateurs.



FIT NESS FORME

Rien de nouveau pour le Club Fitness Forme Ensemble, nous comptons une quarantaine de membres depuis la rentrée et nous espérons atteindre la cinquantaine pour 2023.

Les horaires sont les suivants :
du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00
le samedi de 8H00 à 12H00.

Le prix de l'adhésion est de 75 euros à l'année (de septembre à juin).

A noter :

Fermeture pour Noël du 24 décembre au 2 janvier

*Le Président
Philippe Soubeyran*



CALIBERT EN SCÈNE – ACTE 2 « SECOND SEMESTRE »

Après avoir dessiné le projet d'une saison culturelle « entière » en début d'année 2022, l'activité de ce second semestre consolide notre insertion dans le paysage culturel de la commune et du plateau.

La programmation construite en collaboration avec des partenaires locaux a regroupé des spectateurs nombreux et chaleureux qui adhèrent et se fidélisent à cette conjugaison de spectacles « bigarrés » avec ce lieu ouvert à la rencontre, enveloppé d'odeurs et de goûts papillonnants.

Aussi les souvenirs grouillent avec l'Espagne et son jumelage, la voie douce d'Ours, l'Outre-mer et cette soirée « cocktail » faite de musique, de compte, de théâtre. Le gaga stéphanois, ce familial qui entremêle nos racines... Les « rencontres avec », le théâtre amateur, le cinéma, fauteuil rouge, les jeunes talents complètent cet Acte 2. Ce pari de monter une saison culturelle avec une équipe de bénévoles très actifs a été relevé. Nous saluons le soutien de la municipalité, com com, département. La confiance des partenaires associatifs est à souligner d'un gros trait.



Cet églantier appelé Calibert s'enracine, afin d'enrichir ces floraisons prochaines... Comme me disait un ami, « ce n'est pas rien que le Calibert soit le fruit de l'églantier et non celui d'une rose de salon ! »

L'an 2023 devrait apporter une certaine continuité à travers notre politique de partenariats et la promotion des saltimbanques du territoire. Espérons trouver dans cette nouvelle année un rythme de croisière chahuté d'émotions partagées.

Bonne fin d'année à tous.

***Ps : Voilà la date de rentrée
Le dimanche 8 janvier à 15h nous
tirerons les Rois accompagnés des
chansons de Renaud interprétées par
Frédéric Bobin à la guitare et François
Gaillard à l'accordéon.***

Le Président Dominique Rouchouze